

Septembre 2010

Édito

Cette année, nous assistons à une première. Jamais une journée de grève n'a été organisée si proche de la rentrée. Cette réforme des retraites rend le climat un peu plus tendu. En même temps, un rayon de soleil chasse ce nuage car les résultats d'un récent sondage (Le Parisien/RTL) indiquent qu'un bon nombre de parents sont satisfaits du corps enseignant.

Notre objectif est de continuer à veiller à ce que nos enfants puissent apprendre dans de bonnes conditions en faisant tout notre possible pour donner les moyens nécessaires à leurs enseignants de travailler à leur épanouissement et à leur avenir.

Dans cette perspective, chaque parent est important pour interpellier, questionner et faire le lien avec l'école, les autres parents et les associations de parents d'élèves, et ainsi relayer les besoins spécifiques de la classe fréquentée par leur enfant.

Une association, **notre** association de parents d'élèves, c'est cela : des parents qui se rencontrent pour échanger et traiter les sujets qui se présentent et ainsi accompagner au mieux la scolarité de leur enfant.

Aussi rejoignez-nous donc, nombreux, l'association de parents d'élèves MAPE, **c'est nous tous ensemble.**

Vous trouverez au MAPE ce que les parents d'élèves d'une association indépendante souhaitent, c'est à dire : l'écoute, le soutien, l'information et le conseil.

De fait, notre association, strictement Saint-Mandéenne, n'est soumise à aucune directive, ne dépend d'aucune direction régionale ou nationale; s'y rejoignent des parents uniquement motivés par la scolarité de leur enfant, sans lien avec une quelconque couleur politique.

Venez nous rencontrer, nous vous attendons, tous, le **mercredi 15 septembre 2010 à 20h30**, à la Maison des Sports, pour notre Assemblée Générale, afin d'envisager et de discuter ensemble de l'année que nous entamons, avec l'équipe municipale en charge des écoles, et la direction du collège Offenbach.

A vos agendas donc et à très bientôt.

Nadia TIDJANI • Présidente du MAPE

à lire aussi...

- Calendrier MAPE
- Qu'est-ce qu'une association de parents d'élèves?
- L'établissement scolaire de votre/vos enfant(s)

Calendrier MAPE

AG

Venez nombreux à notre Assemblée Générale, le **mercredi 15 septembre 2010 à 20h30**, à la maison des Sports, 31 rue Allard (côté bd de la Guyane), autour d'un apéritif/digestif. C'est pour vous l'occasion de rencontrer nos invités : les membres de la municipalité Jeunesse Enseignement et chefs d'établissement.



Brocantes

Noter dès à présent les dates de nos deux habituels rendez-vous suivants :

- **Brocante de jouets et de vêtements de sports et sports d'hiver** : samedi 20 novembre 2010 dans le préau de l'élémentaire Paul Bert.
- Brocante de vélos, skates, trotinettes et autres roulants de toutes sortes, les « **Fous du Roulant** » : un samedi d'avril 2011 dans l'élémentaire Charles Digeon.



Une première MAPE : les gestes premiers secours

La sécurité des élèves, le MAPE y veille particulièrement. Aussi nous proposons à **tous les élèves de CM2** des trois élémentaires de Saint-Mandé, une initiation aux gestes de premiers secours, dispensée par la **Croix-Rouge**. Les séances seront organisées sur les deux **matinées du samedi 20 et 27 novembre 2010**.

De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement par nous, mais pensez, si cela vous intéresse, à réserver ces dates.



Ateliers de 4h30 toujours

Faire découvrir le théâtre et/ou le dessin à vos enfants sans avoir à assurer le trajet à la sortie des classes, les ateliers de 4h30 reprennent très prochainement toujours dans l'enceinte de l'école. Les inscriptions se font directement auprès de **Flore** au 06.60.90.25.60 (erolf.totort@free.fr) pour le dessin, de **Marjorie** au 06.63.40.44.25 (mpmarjorie@gmail.com) pour le théâtre à Paul Bert, et de **Gabriel** au 06.03.92.09.93 (gabriel.car@free.fr) pour le théâtre à E&G Tillion et à Ch.Digeon.

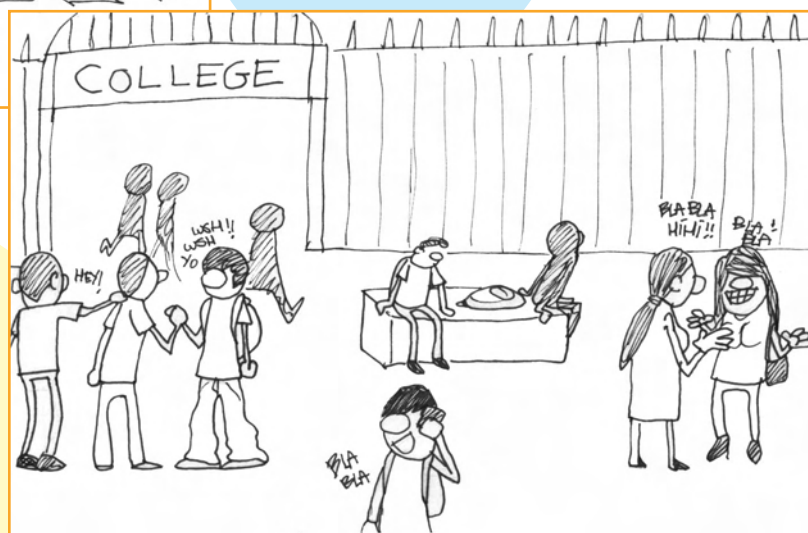
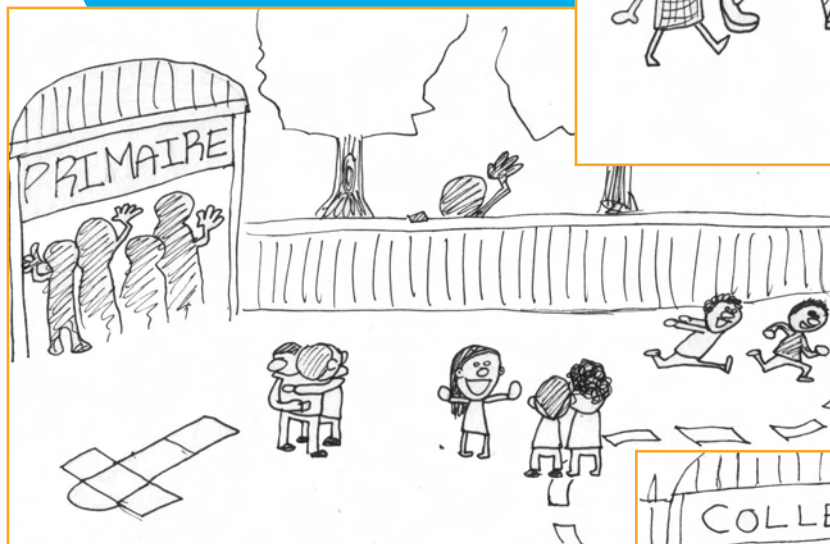


Pont de l'Ascension

En 2009, le MAPE s'était mobilisé auprès de l'Inspection d'Académie pour que ne soit plus imposé aux parents de changement dans le calendrier des jours scolaires, sans concertation ni préavis raisonnable.

Tout comme en 2010, nous restons vigilants afin que le jour qui sera travaillé en remplacement d'un éventuel **vendredi 3 juin 2011** non travaillé, ne soit pas fixé tardivement, au détriment de l'organisation des enfants et des parents en activité.

La Rentrée



Rédaction

Didier Bailly-Captan • Hervé Daune •
Pascale Durand • Guylaine Garcia •
Sophie Hattier • Maguy MacDonald •
Nadia Tidjani • Marie Tung

Illustrations

Tristan Chevillard

Maquette

Catherine Chevillard

Les parents d'élèves sont pleinement associés à la vie de l'école et de l'établissement scolaire notamment en participant, par leurs représentants, aux conseils d'école et aux différentes instances des établissements scolaires.

Qu'est-ce qu'une association de parents d'élèves ?

Le rôle des associations de parents d'élèves est reconnu. Dans le cadre de leur mission de **représentation** de membres de la communauté éducative et de leurs fonctions de **médiation** et d'**information**, les associations de parents d'élèves présentes dans l'établissement ont pour rôle de défendre les intérêts moraux et matériels des parents d'élèves, d'informer les familles sur la vie scolaire de leur enfant, de représenter les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe.

Les associations interviennent auprès du chef d'établissement ou par le biais de leurs représentants élus dans les différentes instances éducatives. Elles sont consultées sur l'organisation de la vie scolaire (projets pédagogiques, règlement intérieur, aménagement du temps scolaire...) et périscolaire (assurances, transports scolaires, restauration, loisirs...)

Elles sont autorisées à faire connaître leur action auprès des autres parents d'élèves aux moyens de documents distribués aux élèves.

Ecole Emilie et Germaine Tillion

20 boulevard de la Guyane 94160 Saint Mandé • Tél : 01.53.66.17.25

Directrice : Mme Catherine Camouseigt

Les **effectifs prévisionnels** lors du dernier conseil d'école du 8 juin étaient de

- 83 élèves en maternelle, pour trois classes
- 148 élèves en élémentaire, pour six classes, dont une classe de double niveau CE2-CM1

Pour l'année écoulée, nous avons aidé financièrement plusieurs projets :

- 1• Le départ d'une **classe de découverte** autonome sur un séjour linguistique. Une aide a également été apportée aux enseignants dans leurs démarches et les contacts pour trouver d'autres sources de financement auprès d'associations nationales, telles la Jeunesse au Plein Air. Auprès des enfants qui ont conçu et vendu des cartes de vœux, les parents des deux classes se sont largement investis dans la confection de gâteaux, et dans un espace de vente, de ceux-ci, après l'école.
- 2• « **La fête de la science** », deux jours dans le mois de juin, et qui permettait, à chaque classe de la MS au CM2, d'expérimenter ou de découvrir des pratiques scientifiques auprès d'animateurs de l'Exploradome de Vitry sur Seine. Cet événement a été un véritable succès auprès des élèves et des enseignants, de par sa qualité pédagogique et le climat d'échanges et de partage qu'il a généré. « La fête de la science » entre pleinement dans le projet d'école porté par Mme Catherine Camouseigt, nouvellement nommée, et son équipe :
 - développer la citoyenneté des élèves;
 - développer un climat de respect et d'écoute des autres;
 - développer l'accès aux sciences (dans la suite du projet antérieur)
- 3• Une aide financière pour la **kermesse de l'école**. Les élus des deux associations de parents d'élèves de l'école MAPE et FCPE s'investissent largement dans l'organisation et l'animation de la kermesse de l'école, auprès de l'équipe enseignante. La kermesse est un événement important et symbolique

de la vie de l'école pour les enfants : les parents sont à leur côté pour vivre un temps dans l'école, et un temps de fête. Par ailleurs, un autre objectif de la kermesse est de dégager des bénéfices, qui peuvent ensuite financer des achats, des sorties, des activités, des ateliers...

Nous voulons poursuivre nos actions :

- l'écoute et le dialogue auprès des parents;
- l'écoute et le dialogue auprès des enseignants;
- contribuer au climat positif de l'école Tillion, aux développements de ses projets, à l'épanouissement des élèves;
- porter la parole des parents d'élèves et des positions du conseil d'école, auprès des élus locaux;
- le soutien de classes de découverte au cours de cette année 2010-2011;
- le soutien aux autres projets éventuels. Le conseil des maîtres a par ailleurs prévu, lors du conseil d'école en juin, de créer un journal d'école, projet qui sera soumis à l'équipe enseignante, qui a vu l'arrivée en septembre de nouveaux enseignants.

Retrouvez d'autres informations sur notre site : www.mape-saint-mande.com

Venez nous rejoindre et soyez, avec nous, actifs ou partie prenante, pour améliorer la qualité de vie de tous les enfants de Saint-Mandé, au sein de l'école et dans le cadre scolaire.

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : e-mail

Nom(s) de(s) l'élève(s), établissement et classe(s) :

ADHESION PLEINE • ci-joint un chèque de 10€ à l'ordre du MAPE.

Correspondant à l'adhésion du parent, membre actif ou partie prenante au MAPE, et couvrant l'inscription éventuelle aux ateliers périscolaires de l'élève.

ou **ADHESION PARTIELLE** • ci-joint un chèque de 2€ à l'ordre du MAPE.

Correspondant uniquement à l'inscription de l'élève aux ateliers périscolaires, pour les frais administratifs du MAPE.

Un bulletin séparé, d'inscription individuelle et spécifique aux différents ateliers, est disponible directement auprès des intervenants concernés.

Merci de déposer ce bulletin accompagné de votre règlement dans la boîte aux lettres MAPE à l'entrée de l'école ou par courrier à l'adresse du MAPE • Mouvement Associatif des Parents d'élèves •

24 rue du Commandant René Mouchotte 94160 Saint-Mandé

www.mape-saint-mande.com - email : associationmape@yahoo.fr

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Nadia Tidjani 01 77 99 35 07. »